



Communication Officielle

La Mairie élargit ses heures d'ouverture

A partir du 1er septembre 2024, pour mieux répondre aux attentes des habitants, les heures d'ouverture de la Mairie sont les suivants :

- Lundi et Mardi : 8h à 12h
- Mercredi : 7h30 à 13h
- Jeudi : 8h à 12 et 14h à 18h
- Vendredi : 8h à 12h